



Conservation des Vestiges de Forêts Naturelles du Plateau de Maraeti'a, Vallée de la Punaruu, Tahiti

Territoire ciblé : Polynésie française

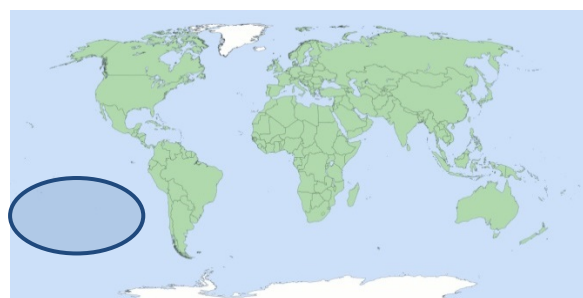
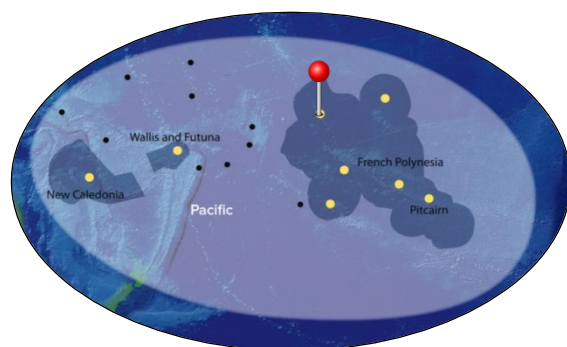
Budget total du projet : 49 955 Euros

Montant des subventions provenant du programme

BEST 2.0 : 49 955 Euros

Durée : avril 2017 – mars 2018 (12 mois)

Organisation pilote : Te rau atiati a tau a hiti noa tu
(Union pour la sauvegarde de la nature)



Contexte :

Ce projet conservera et restaurera des forêts naturelles du plateau de Maraeti'a, un petit plateau d'une superficie de 20 hectares localisé dans la haute vallée de la Punaruu sur l'île de Tahiti. Le site est important d'un point de vue écologique et culturel ; il présente un vestige de forêt naturelle relativement bien préservé et unique en Polynésie française de par sa structure et sa composition floristique (il présente d'importantes populations d'espèces endémiques protégées et menacées de disparition), mais également des structures archéologiques fondamentalement intéressantes. Le milieu subit néanmoins des pressions de la part des espèces introduites envahissantes animales et végétales, et

est menacé à moyen terme. Parmi ces dernières, les rats ont en particulier un impact sur le recrutement en plantules des espèces d'intérêt par la consommation des fruits et graines mais aussi, dans certains cas, l'attaque de jeunes tiges.

Description du projet :

Le projet contrôlera les populations de rats à l'échelle du plateau afin de diminuer leurs impacts sur les espèces végétales endémiques et indigènes. Il s'appuie sur une combinaison de deux types de lutte, chimique et physique. La lutte chimique, par l'utilisation de raticides, sera utilisée dans un premier temps pour diminuer les effectifs de rats de manière drastique ; elle sera remplacée par la suite par une lutte physique, impliquant l'utilisation de pièges, afin de maintenir les populations de rongeurs à un niveau acceptable d'une part, mais aussi pour ne pas développer de phénomènes de résistance aux raticides chez les rats d'autre part. Un suivi des opérations et de l'abondance des populations de rats sera réalisé en parallèle, permettant d'évaluer le projet et d'adapter la méthode en conséquence.



© Jean Yves Meyer

Ce projet fait parti d'un programme de restauration

mené par l'association sur une zone de forêt de deux hectares sur le plateau, comprenant une grande partie des espèces endémiques menacées de disparition et un marae. Outre le contrôle des populations de rats, il comprend la mise en clôture du patch de forêt afin d'en exclure chèvres et cochons et la gestion, à l'échelle de la zone clôturée, des espèces végétales envahissantes.

Résultats escomptés :

En diminuant les pressions exercées par les rats, le projet a pour objectif principal la préservation et la conservation d'espèces végétales endémiques menacées de disparition (sur les listes rouges de l'UICN en VU, EN ou CR) et classées en espèces protégées par la législation locale.



© Jean Yves Meyer



© Jean Yves Meyer

CONTACT

Ravahere TAPUTUARAI

Te rau atiati a tau a hiti noa tu

rtaputuarai@gmail.com

